



DECLARATION DU SGLCE-CGT A L'ISSUE DU CCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2008

Lors du CCE extraordinaire du 17 janvier 2008, la Direction Générale a présenté une nouvelle organisation de l'entreprise et du réseau.

Le SGLCE-CGT craint que la SAD ne perde son identité et son indépendance dans l'avenir.

Les équipes commerciales au sein des agences SAD ont prouvé leur savoir-faire dans le passé. Aujourd'hui, le dynamisme de ces équipes a permis d'inverser durablement la tendance en arrivant fin 2007 avec un solde positif en terme de créations de points de vente.

De nombreuses questions restent en suspend, notamment sur les retombées sociales et économiques de ces projets.

Malgré les propos de la Direction Générale qui se veulent rassurants, ces projets nous apparaissent comme étant le début d'une nouvelle ère pour notre société.

Nous prenons acte des motivations de la Direction Générale de modéliser les fonctions commerciales et comptables, mais nos principales inquiétudes résident dans le manque d'information sur les coûts de prestations qui nous seront facturées par la maison mère, ainsi que l'abandon de plusieurs tâches, jusque là dévolues à la SAD, avec les conséquences sociales qui s'en suivent

Nous assistons à l'externalisation d'une tâche vers une filiale créée pour l'occasion.

Il s'agit pour le SGLCE-CGT du premier volet de la déstructuration de la Société SAD en tant que telle qui n'est pas acceptable en l'état.

Nous exigeons la tenue de réunions paritaires afin d'examiner l'ensemble des conséquences sociales.

Montreuil, le 17 janvier 2008